

Luxembourg, le 15 novembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« Une entreprise du secteur des technologies de la santé a lancé un rappel mondial de ses appareils respiratoires. Ce qui est inquiétant, c'est que ce rappel a déjà été lancé en juin 2021. Mais ici, au Luxembourg, ce n'est que fin octobre 2022 que l'on en a eu connaissance. Et ce, après qu'un patient concerné ait attiré l'attention sur ce rappel.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- *Quel département est responsable de la communication des rappels de dispositifs médicaux ? Comment les procédures de communication devraient-elles se dérouler ?*
- *Pourquoi n'a-t-on pas réagi à temps à ce rappel d'appareils respiratoires ?*
- *Madame la ministre, estime-t-elle que les procédures de communication devraient être adaptées afin d'éviter un tel cas à l'avenir ? Dans la négative, pourquoi ?*
- *Combien de fois y a-t-il eu des rappels de dispositifs médicaux au cours des dix dernières années ? Combien de temps a-t-il fallu pour que toutes les personnes concernées aient été informées ?*
- *Madame la Ministre, ne juge-t-elle pas utile de finaliser le projet de loi sur l'Agence Luxembourgeoise des Médicaments et Produits de Santé (ALMPS) dès que possible ? Où en sont actuellement les travaux relatifs au projet de loi ? »*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député